



COMPTE RENDU CSAL DU 16/02/2024

Secrétaire adjoint :
Estelle JEANGRAND (CFDT)

Ordre du jour :

1 Mise en place des accueils de proximité : France Services d'Auxonne et de Precy-sous-Thil - pour avis

1 Mise en place des accueils de proximité : France Services d'Auxonne et de Precy-sous-Thil - pour avis

(pour avis en 2ème convocation, suite au vote défavorable unanime du 08/02/24).

Lors du CSAL du 08/02/2024, la Direction précisait :

Des formations ont été effectuées par les agents des 2 France Services (FS)

Il y a une volonté de la part de la Direction de faire des échanges en visio plutôt qu'en présentiel

Des véhicules de l'administration sont disponibles pour assurer les permanences.

La CGT avait précisé :

Très peu de collègues sont volontaires pour participer aux permanences dans les FS du moins sur le ressort des FS de Dijon.

Nous demandons que la direction autorise les agents assurant ces permanences de pouvoir bénéficier du remboursement des frais de repas avec une certaine souplesse.

Ces structures résultant de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité qui a conduit à la fermeture de nombreuses trésoreries et autres postes comptables et qui a eu pour conséquence de nouvelles réductions d'effectifs au sein de la DGFIP, même si elles ont pour vocation de répondre également aux problématiques concernant

d'autres administrations, la CGT ne peut souscrire à leurs créations alors même qu'elles conduisent des agents de notre administration à réaliser **des permanences qui constituent une charge de travail supplémentaire.**

Lors de la séance du CSAL de ce 16/02/2024, la Direction a indiqué qu'elle n'avait rien de nouveau à apporter au débat sur ce sujet.

Les OS ont rappelé que dans le cadre du NRP, la création des France Services et la disparition des services des Finances Publiques engendrent une présence et un service public de la DGFIP dégradés. **C'est pourquoi l'ensemble des OS présentes ont voté à nouveau « contre ».**

Questions diverses

La CGT avait apporté lors de ce CSAL, des lunchs box (vides) que la DGFIP a offertes aux agents dans le cadre du budget participatif.

En effet, de nombreux collègues nous ont fait remonter les difficultés d'ouverture des boites et qu'ils ne les utiliseront pas puisque vraiment pas pratiques.

La Direction a confirmé avoir des retours négatifs concernant ces box.

M. MERTZWEILLER et Mme BURDY ont réussi à les ouvrir !

La prochaine fois, nous remplirons ces boites d'aliments et nous verrons si le test est aussi concluant.

Rappelons que le prix est d'une trentaine d'euros...